

De son côté, leur archevêque dévoué se faisant l'écho de leur touchante détresse, nous tend une main secourable. Il a droit à toutes nos sympathies. Et pour ma part je manquerais à la foi de mes serments les plus augustes, si je ne prévenais l'expression de vos sentiments unanimes, pour mêler les accents de ma voix à la sienne, et réprover de toutes mes formes le prétendu règlement de la question des écoles qu'il défend dans cette circonstance, pour l'honneur et pour le bien de la Religion et de la Patrie. Il ne mérite pas moins tous nos encouragements dans sa vaillante croisade. C'est donc avec pleine confiance que je m'adresse à votre charité, Bien Chers Collaborateurs. En effet, la cause sacrée des écoles catholiques du Manitoba étant la cause du clergé, des communautés religieuses et des fidèles de nos diocèses, est-ce trop compter sur votre générosité que de demander cinq piastres à chaque prêtre et dix piastres à chaque communauté religieuses du diocèse? Je suis sûr que plusieurs d'entre vous pourront offrir le double, et que les moins favorisés de la fortune, en s'adressant privément à des parents, à des amis, ou à des paroissiens plus riches et non moins dévoués à la cause de toutes les bonnes œuvres, seront mis en demeure de compléter facilement la souscription demandée.

Sans doute cette aumône attirera sur vous et sur votre ministère les plus riches bénédictions du ciel. *Je vous dis en vérité qu'autant de fois que vous l'aurez fait à l'égard d'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait*, déclare Jésus-Christ lui-même. (S. Matt. XXV, 40). J'espère aussi que cette aumône aura pour effet d'éloigner d'autres provinces de la Puissance du Canada, le malheur qui pèse en ce mo-